La ligne générale

Bulletin d'information du Syndicat des professeurs et des professeures de l'Université du Québec à Rimouski

Décembre 2009

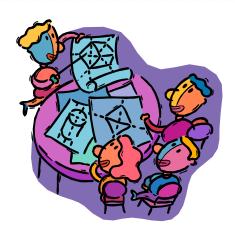
L'état des négociations

Le comité de négociation du SPPUQAR

Une réunion de négociation s'est tenue le mercredi 25 novembre. Le SPPUQAR a déposé un document portant sur l'évaluation et la promotion. Il y était question, entre autres, de resserrement de la politique de promotion, et nous avons suggéré à la partie patronale de revenir à l'échelle qui prévalait avant 2007 où les intervalles « bon », « très bon » et « excellent » commençaient à 20, 30 et 40 au lieu de 22, 32 et 42 comme c'est le cas actuellement. À partir de cette nouvelle échelle. nous avons suggéré deux options: une première option avec une note de 34 pour le passage à la catégorie III et une note de 36 pour le passage à la catégorie IV; une seconde option avec la note unique de 35 pour les promotions aux catégories III et IV.

Nous avons clairement indiqué à la partie patronale que cette avancée de notre part était conditionnelle à l'obtention d'offres salariales et monétaires compétitives. C'est d'ailleurs ce que nous avions dit lors d'une précédente rencontre de négociation. Puisque la partie patronale a répété que le resserrement des critères de propromotion était lié aux premières

offres de l'UQAR, et non à la garantie d'obtenir des offres bonifiées, nous avons dû insister fortement pour bien faire comprendre que les membres nous avaient donné le mandat de faire cette proposition de façon conditionnelle. Nous avons d'ailleurs expressément indiqué que toute proposition ou entente portant sur le resserrement des critères de promotion pourrait être retirée en l'absence d'offres monétaires concurrentielles.



À cet égard, nous avons demandé à la partie patronale de nous confirmer, au plus tard le 11 décembre, que de nouvelles offres salariales et monétaires seraient déposées avant les fêtes, faute de quoi la partie syndicale changera de mode de négociation en janvier. Ce point sera d'ailleurs discuté en assemblée générale le 16 décembre.

Au cours de la réunion du 25 novembre, la partie patronale a déposé des changements mineurs à son projet visant l'harmonisation des dispositions concernant la propriété intellectuelle.

Les prochaines rencontres de négociation se tiendront le 11 décembre à Lévis et les 17 et 18 décembre à Rimouski. La partie patronale a proposé que ces rencontres portent sur les sujets suivants : les lettres d'entente sur les directions sur deux campus, les critères de promotion, la rationalisation, les primes de direction et l'attribution des congés sabbatiques.

Le 15 janvier 2010, nous célébrerons le premier anniversaire de l'échéance de notre convention collective. ★



Une assemblée générale spéciale se tiendra le mercredi 16 décembre à 13 h 30.

L'avis de convocation vous sera acheminé prochainement.